Programme BOOSTER

RESEAU ENTREPRENDRE PARIS

Présentation du dispositif

Le programme BOOSTER vise à accompagner les entrepreneurs dans le développement de leur entreprise.

Pendant 2 ans, les lauréats et lauréates Booster bénéficient d'un accompagnement humain focalisé sur la structuration de leur projet de développement.

Ce programme prend la forme :

- d'un accompagnement individuel : en fonction de leur maturité d'entreprise, les entrepreneurs sont accompagnés mensuellement pendant 2 ans par un ou plusieurs membres qui les mentorent, leur apportent une prise de recul et leur permettent de se poser les bonnes questions,
- d'un accompagnement collectif : chaque entrepreneur rejoint un club composé de 10 entreprises de maturité équivalente qui se retrouvent mensuellement pour partager leurs actualités, s'entraider, s'encourager et grandir entre pairs,
- d'une vie de Réseau : membres et lauréats bénéficient de la force d'un réseau local, national et international, qu'ils peuvent contacter, mobiliser et rencontrer à l'occasion d'une multitude d'événements,
- d'un soutien financier sous forme de prêt d'honneur.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le programme BOOSTER s'adresse aux entreprises :

- dont le siège social se situe à Paris,
- qui ont un effectif de 10 salariés,
- avec une phase de passage à l'échelle,
- qui ont un CA de 500 000€ minimum.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est sans intérêt ni garantie, accordé à titre personnel, pour un montant pouvant aller de 15 000 € à 40 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les demandes de prêt sont à faire auprès de Réseau Entreprendre Paris via le formulaire de candidature en ligne.

Organisme

RESEAU ENTREPRENDRE PARIS

- 8 Rue d'Isly
  75008 PARIS
  Téléphone : 01 48 78 72 89
  E-mail : paris@reseau-entreprendre.org